



PUBLIC

Compte rendu du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 28 juin 2011 à 10 h 15 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, mesdames et messieurs les conseillers-ères Stefan Psenak, Alain Riel, Maxime Tremblay, Patrice Martin, Pierre Pillion, Denise Laferrière, Nicole Champagne, Denis Tassé, Luc Angers, Patsy Bouthillette, Joseph De Sylva, Sylvie Goneau, Stéphane Lauzon, Yvon Boucher, Luc Montreuil et Maxime Pedneaud-Jobin.

Sont également présents, mesdames et messieurs Robert F. Weemaes, directeur général, Michel Tremblay, directeur général adjoint, André Lambert, directeur général adjoint, M^e Suzanne Ouellet, greffier et M^e Andrée Loyer, greffier adjoint ainsi que Claude Alain, André Barbeau, André Bonneau, Luc Bouvier, André Cadieux, Michel Déziel, Daniel G. Dompierre, Nicole Dumoulin, Lucie Gagnon, Marco Lalonde, Louise Lavoie, Lucie Poulin, Gilles Sabourin, Carole St-Arnaud Gaboury.

Sont absents, monsieur le conseiller André Laframboise et madame la conseillère Mireille Apollon.

CP20110628-P1 PLUIES DILUVIENNES DES 23, 24 ET 25 JUIN 2011

10 h 15 – Monsieur le maire fait un état de situation sur les pluies diluviennes qui ont frappées la Ville depuis le 23 juin 2011 et adresse ses remerciements aux services qui ont été impliqués.

CP20110628-P2 SONDAGE 2011 – ÉVALUATION DE LA SATISFACTION DES GATINOIS À L'ÉGARD DES SERVICES MUNICIPAUX

10 h 25 – Madame Caroline Roy, vice-présidente de Léger Marketing, fait part des résultats du sondage téléphonique effectué entre le 5 et le 15 mai 2011 auprès de résidents de la Ville quant à la satisfaction des gatinois à l'égard des services municipaux.

Le comité plénier est suspendu à 11 h 30.

Reprise du comité plénier à 12 h 35.

CP20110628-P3 PLANIFICATION FINANCIÈRE À LONG TERME – ÉTAT DE SITUATION - ORIENTATIONS

12 h 35 – Monsieur Robert F. Weemaes présente, dans un premier temps, les faits saillants des orientations (38) qui ont fait l'objet du rapport final du comité sur le plan financier à long terme. Le rapport a été déposé au conseil municipal le 9 novembre dernier.

Sur ces 38 orientations, 21 sont déjà en place (55 %)
(Orientations 1, 2, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 26, 32, 34, 35, 36 et 37)

Huit orientations font actuellement l'objet d'analyse.
(Orientations 3, 4, 5, 6, 14, 22, 27 et 28)

Neuf orientations nécessitent la décision du conseil municipal :

- N° 7 La Ville de Gatineau devrait mettre sur pied un comité de travail sur la révision des programmes et des services municipaux pour valider l'équilibre et l'éventail dans l'offre de services de façon systématique à tous les quatre ans (étude « budget base zéro »).
- N° 23 Réviser le règlement municipal sur le partage des travaux d'immobilisations afin de prévoir y inclure tous les travaux permis par la loi, sur site et hors site, qui ne sont pas actuellement à la charge des promoteurs.
- N° 24 Préparer graduellement la possibilité de mettre en place un régime de redevances de développement sur le territoire de la ville de Gatineau en initiant des études plus précises sur les éléments de planification qui sont nécessaires au développement et à l'administration d'un tel régime.
- N° 25 Réitérer auprès du gouvernement du Québec et de l'Union des municipalités du Québec l'intérêt relatif à une entente sur les redevances de développement ou, à défaut, présenter une demande de modification à la charte de la Ville de Gatineau pour faire de cette ville un projet-pilote.
- N° 28 D'établir une taxe dédiée aux infrastructures à un taux de 2,0 % par année pour les 10 prochaines années.
- N° 29 D'établir une taxe d'amélioration locale (selon l'étendue en front) pour la réfection du pavage sur l'ensemble du réseau routier, soit l'équivalent d'une rue locale seulement.
- N° 30 De maintenir la réfection des réseaux d'aqueduc et d'égouts à la charge générale.
- N° 31 De donner suite à l'orientation sur la révision des programmes à tous les quatre ans et, qu'advenant le dégagement d'une marge de manœuvre, celle-ci pourrait être dédiée en priorité à la remise aux normes des infrastructures.
- N° 33 Pour faire face aux coûts engendrés par le développement urbain déjà en cours de réalisation, d'étudier rapidement et d'adopter, le cas échéant, l'imposition d'une taxe de bassin pour les résidences déjà en place.

L'état des revenus et dépenses de la Ville, la masse salariale, les régimes de retraite, la dette municipale, les projets majeurs, les coûts directs et indirects de la croissance urbaine, les besoins en infrastructures sont notamment soumis aux membres du conseil. En de nombreux points, la situation de la Ville est mise en contexte par rapport aux autres grandes villes du Québec.

RECOMMANDATIONS :

CP-DG-2011-030

Mandater la Direction générale pour élaborer les modalités permettant la création et la mise en place au 1^{er} janvier 2012 d'un fonds destiné à la rénovation des infrastructures. Ce fonds sera financé par le produit d'une nouvelle taxe dédiée aux infrastructures et par l'appropriation de toutes nouvelles sources de revenus au renouvellement des infrastructures (orientation 26).

CP-DG-2011-031

Décréter l'imposition d'une taxe dédiée aux infrastructures, valable pour une période initiale de cinq ans, avec un taux de 0,5 % pour 2012 et 0,5 % de plus pour chacune des années 2013, 2014, 2015 et 2016.

CP-DG-2011-032

Donner le mandat à la Direction générale pour établir un calendrier permettant de réaliser à court terme, la mise en place d'un régime de redevances de développement sur le territoire de la ville de Gatineau, et ce, à l'intérieur du cadre législatif existant.

CP-DG-2011-033

Autoriser la mise en application dès 2012 du recours à la taxe d'amélioration locale, selon l'étendue en front, pour la réfection du pavage sur l'ensemble du réseau routier municipal, et ce, pour l'équipement des coûts applicables pour une rue locale seulement.

CP-DG-2011-034

Donner le mandat à la Direction générale pour étudier les modalités et conséquences et pour soumettre des recommandations permettant d'adopter le principe d'imposition d'une taxe de bassin pour les résidences en place, et ce, en concordance avec la mise en place d'un régime de taxes d'améliorations locales.

Remarque :

Les présentes recommandations pourraient être utilisées pour une campagne de sensibilisation auprès de la population.

Monsieur le conseiller Alain Riel quitte son siège.

Monsieur le maire Marc Bureau fait état des investissements réalisés par la Ville dans les infrastructures municipales depuis les dernières années.

En amendement :

Proposé par monsieur le conseiller Maxime Tremblay
Appuyé par monsieur le conseiller Yvon Boucher

De mandater la Direction générale pour récupérer 0,5 %, à même le budget d'opération de la Ville, pour le budget 2012 et 0,5 % de plus pour chacune des années 2013, 2014, 2015 et 2016.

Aucun tour de table n'est fait sur cet amendement.

Après discussions, les membres du conseil décident unanimement de consulter la population sur les éléments du rapport final du plan financier à long terme, et ce, à l'automne 2011.

Les recommandations seront étudiées ultérieurement.

Monsieur le conseiller Stéphane Lauzon quitte son siège.

Monsieur le conseiller Alain Riel reprend son siège.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

- CP20110628-PD1** Lettre datée du 20 mai 2011 de monsieur Laurent Lessard, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire – Programme AccèsLogis Québec – Programmation 2011-2012
- CP20110628-PD2** Lettre datée du 7 juin 2011 de monsieur Jacques Henry, inc., directeur par intérim, ministère des Transports du Québec – Programme d'aide gouvernementale aux modes de transport alternatifs à l'automobile – Volet 1 – Transport actif
- CP20110628-PD3** Lettre datée du 8 juin 2011 de monsieur Laurent Lessard, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire – Programme Rénovation Québec 2011-2012
- CP20110628-PD4** Lettre déposée lors de la réunion du conseil municipal du 21 juin 2011 de monsieur André Hurtubise – Incident du 9 juin 2011, secteur d'Aylmer
- CP20110628-PD5** Pétition déposée lors de la réunion du conseil municipal du 21 juin 2011 de madame Hélène Lirette, directrice de la résidence la Gappe – Traverse pour piétons côté ouest du 465, boulevard de la Gappe
- CP20110628-PD6** Lettre datée du 7 juin 2011 de monsieur Norman MacMillan, ministre délégué aux Transports – Programme d'aide gouvernementale aux modes de transport alternatifs à l'automobile

Fin du comité plénier public à 15 h 30.

M^e SUZANNE OUELLET
Greffier
Service du greffe